

6^e rencontres doctorales nationales en architecture et paysage

ENSA Paris-Val de Seine
14/15 octobre 2021

L'architecture en recherche : héritages et défis

Appel à communications

I. CONTEXTE

Les prochaines rencontres doctorales nationales en architecture et paysage, organisées en octobre 2021 à l'ENSAPVS interrogent « L'architecture en recherche : héritages et défis ». Elles sont organisées sous l'égide du ministère de la Culture.

Ce titre est une invitation à engager une démarche réflexive afin de connaître les existences et transformations, les réponses de l'architecture aux défis actuels, sociétaux et environnementaux qui lui imposent un questionnement de ses identités, de ses acquis, de ses méthodes et de ses priorités.

L'architecture est ainsi, en elle-même, l'objet de ces journées à l'heure où s'exprime une mutation professionnelle relative à la place de l'architecte, déstabilisé, au sein des professions et des marchés. Les métiers de la maîtrise d'œuvre sont désormais nombreux et cette évolution interroge les savoirs et savoir-faire en propre de l'architecte. Les démarches de recherche et de conception tendent à se croiser dans le cadre de recherches-actions, de recherches-crétions ou de recherche par le projet. Les doctorants sont amenés à se positionner et à tisser des liens entre les pratiques scientifiques et opérationnelles, parfois aussi pédagogiques.

Plus spécifiquement, il s'agit d'engager la réflexion au sein de la communauté des ENSA à travers leurs doctorants sur le devenir de l'architecture : Comment l'architecte définit-il son métier aujourd'hui ? Qu'est-il attendu de l'architecture par la société, par le citoyen, par tous ses acteurs ? Quelles sont les capacités de l'architecture à se redéfinir localement au regard de la culture, du patrimoine et de l'identité à l'ère de la mondialisation ? Quels moyens disponibles ou en développement par la pratique et par la recherche permettent à l'architecture d'accompagner les multiples bouleversements contemporains auxquels est confronté ce métier et cette discipline ? En quoi ce qui se passe, analysé par la recherche, produit les évolutions et modifie nos compréhensions de ce qu'il en est l'architecture ?

Ces rencontres doctorales nationales en architecture et paysage proposent donc d'investiguer les évolutions de la recherche en architecture et en paysage, avec l'organisation :

- d'ateliers sur la vie doctorale,
- des présentations (orales ou posters) des doctorants de leurs travaux en thèse
- d'une exposition.

II. ATELIERS "LA VIE DOCTORALE"

La recherche doctorale en architecture et en paysage s'effectue désormais soit dans un laboratoire, soit en milieu professionnel, avec ou sans financement. Le développement des CIFRE en architecture amène un repositionnement des pratiques scientifiques, qui se croisent avec les pratiques pédagogiques et opérationnelles. Quelles sont les conséquences de ces changements sur le statut des doctorant.e.s en architecture, et sur les conditions matérielles de la recherche en architecture ?

La crise sanitaire et ses effets, révèlent et accroissent des fragilités et des contradictions dans les conditions de réalisation des recherches doctorales. Cela se manifeste sur plusieurs aspects : les filières d'initiation à la recherche en Licence et en Master et le recrutement ; le nombre de contrats doctoraux et leur financement public ; la mise à disposition du matériel et des locaux nécessaires ; l'intégration des doctorant.e.s dans les unités de recherche ; l'équilibre entre les activités de recherche effectuées ; le soutien à la valorisation des résultats par les doctorant.e.s (publications, colloques, valorisation des résultats de la recherche) ; le devenir professionnel des docteur.e.s.

Des ateliers thématiques sur la vie doctorale sont organisés durant les deux journées des rencontres pour expliciter les conditions de réalisation des recherches doctorales.

Ces ateliers sont des temps d'échanges, de réflexions et de témoignages autour du quotidien des doctorant.e.s. Ils inaugureront et clôtureront les journées et se situeront entre les sessions thématiques, dont les contenus et moyens seront définis à l'issue de la sélection des contributions. Ils pourront porter sur les modes de financements, les temporalités de la thèse, le chemin vers le doctorat ou encore l'articulation des pratiques scientifiques, pédagogiques et opérationnelles.

Sont attendues des propositions d'ateliers, théoriques, empiriques ou prospectifs, sous la forme d'un texte de 2500 signes qui précise les contenus et modalités d'organisation. Elles doivent être accompagnées d'une courte biographie des proposant, indiquant le sujet de thèse et éventuellement les autres recherches en cours.

III. THÉMATIQUES

1. Les territoires

Le dialogue de l'architecture et du territoire n'a jamais cessé et connaît même un développement conséquent, à la demande des représentants des collectivités locales et de l'Etat. Face aux phénomènes d'expansion urbaine, de croissance ou de déclin, de reconfiguration des services publics, de transformation du bâti, de l'habitat et des modes de vie, à des échelles diverses (du village à la métropole), différentes stratégies et modes d'intervention apparaissent, locales, régionales, nationales et internationales.

Les démarches ascendantes des politiques de développement social et participatif, considérant le territoire comme une ressource, se renforcent. Dans ce cadre, comment les architectes s'intègrent-ils dans les questions territoriales, sur les différents plans, de la politique à l'économie locale ? Quels outils mobilisent-ils pour le diagnostic et le projet ? Quels objets traitent-ils de préférence ? Quelles places leur sont accordées par les différents acteurs locaux ? Quelles innovations sont possibles ? Comment s'établissent des liens avec d'autres disciplines et à quelles formes de recherche donnent-elles lieu ?

2. La transformation de l'existant et le patrimoine

L'évolution du métier de l'architecte dans l'ensemble des pays d'Europe, et dans une large partie du monde entier, concerne de plus en plus la transformation de l'existant et du patrimoine : friches industrielles, grands ensembles, équipements hospitaliers, militaires, patrimoine religieux, etc. L'intervention sur l'existant est un des enjeux majeurs du développement durable.

La recherche autour de la création contemporaine dans l'existant, de la réhabilitation / restauration / reconversion, de la valorisation des patrimoines architecturaux, urbains, paysagers, est mobilisée pour contribuer à répondre aux défis de la crise environnementale et de la crise sanitaire. Comment la recherche doctorale en architecture et en paysage prend-elle en compte ces enjeux et ces processus de conception ? Les argumentations proposées toucheront les questions des théories, des temporalités, des pratiques et des représentations croisant la transformation de l'existant et du patrimoine et les questions du développement durable et de l'environnement.

3. La théorie en architecture

La théorie a été à l'origine de la création de la recherche en architecture et des premiers doctorats des années 80. Aujourd'hui, le doctorat en architecture par le projet est un nouvel enjeu apparu alors que les doctrines traditionnelles de la conception voyaient leurs outils remis en cause avec la mise en avant de projets attractifs et médiatisés, témoins d'un changement de paradigme.

Qu'est-ce que la recherche en théorie de l'architecture ? Comment la réalise-t-on ? Qu'est-ce que l'on y trouve ? Les réponses orientées par les « journées doctorales » seront données « en pratique », présentant les recherches en train de se faire en tant que matériau à interroger par les doctorant.e.s,

étudiant.te.s et enseignant.te.s. Il s'agira de présenter une actualité de la théorie au travers des recherches doctorales en cours.

4. Les héritages et modèles

La recherche en architecture hérite de plusieurs legs et représentations de l'architecture, de l'urbain et du paysage, qui font écho à des conceptions, des modèles, des discours et des pédagogies de l'architecture en évolution depuis le passé jusqu'au temps présent. L'enquête sur ces legs et ces représentations est un moyen de prendre conscience de la complexité du projet dans sa dimension matérielle, sociale, économique et politique.

En quoi et comment la réflexion sur l'héritage multiple du passé peut-elle alimenter des postures culturelles et projectuelles inscrites dans l'horizon contemporain ? Les réponses apportées mettront en évidence les manières de penser le projet avec l'histoire, en éclairant les temporalités croisées qui interviennent dans le processus cognitif et dans l'acte de concevoir en architecture.

5. Les outils et modèles numériques

Le numérique est ubiqué, polymorphe et transversal. Ce qui était encore de l'ordre de l'exceptionnel il y a quelques années s'est rangé dans un ordinaire contemporain - omniprésent - questionnant toutes les disciplines. Morphologies, jumeaux numériques des mobilités, analyse des données territoriales, organisation urbaine et temporelles, réemploi, processus de conception, matériaux intelligents, BIM augmenté.

Le numérique s'articule avec les problématiques de santé sur le versant des aménités et des processus bien au-delà des aspects purement techniques. Il intervient sur la question du patrimoine accompagnant et étayant le jeu des restitutions et des hypothèses. Dans toutes les échelles, de l'IOT à l'urbain, les données sont aujourd'hui le carburant de l'intelligence artificielle. Les outils numériques sont le vecteur et le support des interprétations des représentations. Ils servent également de méthodologies d'investigation alternatives ou complémentaires à l'expérimental et au théorique. Quels en sont les impacts sur la création architecturale contemporaine ?

6. Changement climatique et vulnérabilités socio-spatiales

Le changement climatique du fait de sa causalité humaine et sa forte dépendance des milieux urbanisés interpelle urgemment l'architecte. Il y a nécessité de développer des stratégies de mitigation et d'adaptation dans les villes ainsi que des alternatives favorisant la transition écologique et énergétique. Comment apparaissent-elles dans les recherches doctorales ?

Les réponses porteront notamment sur les (micro)climats et îlots de chaleur urbains, la protection des sites et milieux naturels, la conservation des ressources (énergie, eau, matière et déchet), la garantie du confort et bien-être individuels et communautaires, ainsi que tous les processus engagés de soutenabilité et de résilience.

La crise sanitaire actuelle, révélatrice de nombreuses vulnérabilités, interroge aussi le dialogue entre la santé, la solidarité et l'architecture. Elle invite à réfléchir aux conditions de prévention et de préparation aux crises sanitaires et environnementales et au moyen de garantir une résilience des systèmes urbains et des milieux habités.

7. Habitat et pratiques alternatives

La diversification et l'hybridation des modes d'habiter interroge les modalités de production de l'habitat. Des pratiques collaboratives et participatives s'installent tant du côté des habitants que des concepteurs. Elles amènent à la définition de programmes singuliers, de projets d'urbanisme tactique ou temporaire, ou encore à la création de tiers-lieux.

Comment la recherche doctorale en architecture et en paysage s'empare-t-elle de ces dynamiques ? Les réponses apportées s'intéresseront aux pratiques et aux discours émergents sur l'habitat et l'environnement, qu'elles situeront dans la transition sociale et écologique.

Sont attendues des propositions de communication, sous la forme d'un texte de 4000 signes qui précise la problématique abordée, en choisissant une ou deux des sept thématiques présentées. Les communications expliqueront succinctement la pertinence du sujet, la méthodologie utilisée et les résultats obtenus ou escomptés. Elles ne peuvent pas se limiter à la bibliographie. Les propositions de communications doivent être accompagnées d'une courte biographie des proposant, indiquant le sujet de thèse et éventuellement les autres recherches en cours.

IV. EXPOSITION « DOCTORANT.TE.S ET RECHERCHES »

L'organisation d'une exposition physique et numérique donnera un espace à chaque doctorant.e, pour présenter sa recherche, dans le cadre :

- Soit d'un film de quelques minutes, qui sera diffusé avant, pendant et après les rencontres,
- Soit d'un poster format A0 paysage,
- Soit d'une installation ou d'un procédé immersif.

Sont attendues des propositions correspondantes, sous la forme d'une notice de présentation de 2500 signes. Elles doivent être accompagnées d'une courte biographie des proposants, indiquant le sujet de thèse et éventuellement les autres recherches en cours.

V. EVENEMENTS SIMULTANÉS

1 - Une cartographie des doctorats et des partenariats de la recherche architecturale, urbaine et paysagère formera une grille de lecture alimentée par les différentes propositions reçues. Elle sera restituée durant les journées.

2 - Des conférencier.e.s invité.e.s en lien avec les thématiques des rencontres, compléteront le programme des journées.

VI. CALENDRIER 2020-2021

- **18 décembre 2020** : lancement de l'appel à communications, à proposition d'ateliers et à posters.
- **17 mars 2021** : date limite de soumission des propositions de communication, d'ateliers et de posters.
- **À partir du 7 mai 2021** : annonce des communications, ateliers et posters retenus.
- **9 juillet 2021** : remise des articles de 30 000 signes (espaces compris) pour les pré-actes.
- **27 août 2021** : date limite d'inscription aux Rencontres doctorales 2021.
- **14 et 15 octobre 2021** : conférences, communications, posters et ateliers.
- **Fin octobre 2021** : sélection des articles pour la publication / demande de corrections aux auteurs.
- **Fin décembre 2021** : remise des articles définitifs pour publication en 2022 aux Éditions du Patrimoine (collection Recherche & Architecture)

Date limite de réception des propositions : le mercredi 17 mars 2021. Elles sont à envoyer à l'adresse suivante : sixiemesrencontresdoctorales@paris-valdeseine.archi.fr
Cette adresse sert aussi de courriel de contact.

VII. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les propositions seront expertisées par le comité scientifique et les enseignant.e.s-chercheur.se.s du comité de pilotage.

BONNAUD Xavier (PR TPCAU, HDR) / ENSA PARIS - LA VILLETTE
BONNET Frédéric (PR VT) / ENSA SAINT-ETIENNE
CAMBRILLAT Sophie (MCF TPCAU) / ENSA NORMANDIE
DANIEL-LACOMBE Eric (PR TPCAU, docteur) / ENSA PARIS - LA VILLETTE
D'ORAZIO Anne (MCF VT, docteur) / ENSA PARIS - LA VILLETTE
FIJALKOW Yankel (PR SHSA, HDR) / ENSA PARIS – VAL DE SEINE
FLEURY François (PR STA, HDR) / ENSA NORMANDIE
LAJARGE Romain (PR VT, HDR) / ENSA GRENOBLE
LANGLOIS Gilles-Antoine (PR HCA, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
MARIOLLE Béatrice (PR TPCAU, HDR) / ENSAP LILLE
SEVERO Donato (PR HCA, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
TUFANO Antonella (MCF VT, HDR) / ENSA PARIS - LA VILLETTE
VERDIER Marc (MCF VT) / ENSA NANCY
Liste provisoire et extensible.

VIII. COMITÉ DE PILOTAGE

1. Représentant.e.s du Ministère de la culture :

TIRY-ONO Corinne, chef du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère BRAUP
VANTORHOUDT Marc, chargé de mission au BRAUP

2. Représentant.e.s de l'administration de l'ENSAPVS :

MATHIEU-HUBER Dominique, directrice administrative de la recherche
PETITJEAN Anne, cheffe du service de la communication et de la valorisation

3. Représentant.e.s des enseignant.e.s-chercheur.se.s :

ALI-TOUDERT Fazia (PR STA, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
BRUCCULERI Antonio (MCF HCA, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
GHORAYEB Marlène (PR VT, HDR) / ESA
GUIHEUX Alain (PR TPCAUI, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
LAROQUE Didier (PR TPCAUI, HDR) / ENSA PARIS-VAL DE SEINE
SANDRINI Clara (PR VT, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE
TERRACOL Pascal (PR STA, HDR) / ENSA PARIS - VAL DE SEINE

4. Représentant.e.s des doctorants :

ANDRÉ Viviane (CRH-UMR LAVUE)
FOURNIER Pierre (CERILAC)
MAJ Elena (EVCAU)